

vous savez d'instinct que les officiers de l'état-major sont les plus compétents. Au lieu de cela, on a nommé des officiers qui ne sont que des militaires de carrière, et qui ne connaissent rien de la guerre. C'est une faute grave.

Le général André, qui est un homme de bien, a été nommé ministre de la Guerre. C'est une bonne chose. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

FAITS D'ACTUALITÉ

UN VOL DE 300.000 FRANCS. — La police et le parquet de Rouen ont saisi, dans le bureau d'un employé de la succursale du Crédit français, une somme de 300.000 francs en billets de banque et en espèces.

UN NOUVEAU VOL DE 100.000 FRANCS. — Un télégramme de Châlons-sur-Marne annonce qu'un employé de la succursale du Crédit français a volé 100.000 francs.

UN COFFRE-FORT. — Dans la nuit du 2 au 3 novembre, un coffrefort appartenant à un particulier a été volé dans son appartement.

UN POMMIER MORT. — Un pommier appartenant à un particulier a été tué par la grêle.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

UN VOLEUR DÉCOUVERT. — Un voleur a été arrêté dans son appartement.

En Russie. — On considère, dans les milieux diplomatiques de Saint-Petersbourg, l'incident anglo-russe comme virtuellement réglé. On dit que l'ambassadeur a décidé d'allouer un million de roubles comme indemnité aux pêcheurs de Hull. Cette question de dommages reste d'ailleurs en dehors de ce que la commission internationale aura à s'occuper.

Un autre incident. — Suivant la *Kölnische Volkszeitung*, l'armateur du vapeur de pêche *St. Pierre*, qui a été capturé par la flotte russe de la Baltique, demande au gouvernement russe une indemnité basée sur le fait que les filets, qui avaient été perdus, ont dû être retirés en grande hâte pour permettre au navire de s'échapper et, par suite de cette hâte, ont été détériorés.

L'escadre de la Baltique. — Tanger, le 3 novembre. — La partie de l'escadre russe qui se trouve encore à Tanger se compose de six cuirassés et de quatre croiseurs commandés par les contre-amiraux Falchikov et Enokov.

Le Corogro, le 3 novembre. — Le vapeur britannique *Attila*, venant de Newport avec 4.000 tonnes de charbon pour l'escadre russe, vient d'être capturé par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Le 3 novembre. — On télégraphie de Vigo que l'arrivée de deux nouveaux vapeurs chargés de charbon pour l'escadre russe, a été empêchée par les Japonais.

Voici ce que dit le même rapport sur les mariages et divorces : — On a enregistré, en 1903, 230.976 mariages; par rapport au chiffre de 1902, l'augmentation est de 1.210; mais il y a diminution sensible par rapport au chiffre de 1901: 303.469, et même de 1900: 299.104.

La proportion de nouveaux mariages calculés sur le chiffre de la population totale est, pour 1903, de 1,51 pour 100 habitants, égale à celle de 1902, mais inférieure à celle de 1901 qui était de 1,56 p. 100.

Les départements où l'accroissement des décès rapportés au chiffre de la population a été le plus fort sont: Lot, 0,78 %; Lot-et-Garonne, 0,65; Gers, 0,61; Tarn-et-Garonne, 0,47; Hautes-Garonnes, 0,45; Vaucluse, 0,43; Yonne, 0,41; Orne, 0,40; Basses-Alpes, 0,31; Drôme, 0,26.

Les départements où le nombre des mariages a été le plus faible sont: Seine, 1,67; Haute-Vienne, 1,70; Nord, 1,69; Pas-de-Calais, 1,67; Dordogne, 1,65; Corrèze, 1,63; Puy-de-Dôme, 1,60; territoire de Belfort, Haute-Vienne et Seine-Inférieure, 1,59.

Les départements où cette proportion est la plus faible sont: Corse, 1,07; Hautes-Pyrénées, 1,25; Côte-d'Or, 1,26; Savoie, 1,27; Basses-Alpes, Basses-Pyrénées, Haute-Marne et Meuse, 1,31; Hautes-Alpes, Drôme et Haute-Savoie, 1,33.

Le nombre des divorces continue à augmenter: 8.919 en 1903, au lieu de 8.431 en 1902 et 7.741 en 1901.

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON. — Nouvelle attaque et bombardement. — Saint-Petersbourg, le 3 novembre. — Les dépêches du général Stoussel, annonçant que les Japonais avaient été repoussés au cours des dernières attaques, livrées du 26 au 29 octobre, ont causé une grande satisfaction. Toutefois, les dépêches indiquent que le combat continue. Les Japonais font maintenant un siège en règle.

Version japonaise. — Tokyo, le 3 novembre. — Le quartier général impérial publie ces détails sur la formidable attaque de Port-Arthur, commencée le 26 octobre et qui continue: Une centaine de canons japonais commencent à fourrer les batteries de la forteresse au Nord et à l'Est. Quand l'artillerie avait préparé les voies, l'infanterie effectuait des charges désespérées.

Le 26, au matin, 250 sous-marins japonais frappèrent trois fois les forts japonais. Trois canons russes furent détruits. L'après-midi les canons japonais dirigèrent leur feu sur des tranchées qui furent endommagées.

Le 27, le bombardement continua. — Dans la nuit du 26, les Japonais escaladèrent la colline d'Ehrlichman, délogèrent les Russes des derniers retranchements creusés en avant du fort.

Le 28, les Japonais s'avancèrent également un peu plus du côté d'Ishchan. — Dans la nuit du 30, on vit le drapeau japonais flotter sur deux nouvelles positions, dont on ignore les noms.

L'INCIDENT ANGLO-RUSSE. — En Angleterre. — De plus en plus accrédité, dans les milieux navals anglais, la version de Dogger-bank attribuant la faute à l'escadre Rodzestvensky a été reprise par les journaux russes à la suite d'une méprise facile à expliquer.

On a tout récemment, dans la marine russe, adopté un nouveau système de signaux; mais on n'a pas eu le soin, comme dans la marine anglaise, d'exercer des hommes jusqu'à ce qu'ils fussent suffisamment familiarisés avec la signification des nouveaux signaux.

On se rappelle que les deux torpilleurs qui composaient l'expédition d'une formation de l'escadre russe furent surpris par la signification d'un signal leur indiquant une formation désignée autrefois par un autre signal. On comprend alors que le reste de l'escadre ait été inquiète en voyant s'avancer les deux torpilleurs qui se trompèrent de mouvement et qui, raccompagnés leur erreur, rebroussèrent aussitôt chemin. Ces mouvements inattendus étaient bien suffisants, dans ces conditions, pour donner à l'escadre l'impression qu'il s'agissait de navires ennemis.

On croit à Londres que les Russes eux-mêmes finissent par reconnaître que cette explication doit être la bonne.

En Russie. — On considère, dans les milieux diplomatiques de Saint-Petersbourg, l'incident anglo-russe comme virtuellement réglé. On dit que l'ambassadeur a décidé d'allouer un million de roubles comme indemnité aux pêcheurs de Hull. Cette question de dommages reste d'ailleurs en dehors de ce que la commission internationale aura à s'occuper.

LA POPULATION EN 1903

DÉCHÉANCE. — Nous avons donné quelques indications, d'après le rapport du directeur du travail au ministère du Commerce sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1903. Voici de nouveaux détails.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 13.106 naissances, inférieur à celui de 1902, 15.944, et à peine supérieur à celui de 1901, 72.381. La diminution de cet excédent par rapport à l'année précédente est de 2.838 unités; le nombre des naissances est encore abaissé: on en a enregistré en 1903, 18.660 naissances de moins que en 1902; mais, d'autre part, la mortalité a pas cessé de décroître: le nombre des décès, en 1903, est inférieur de 7.438 unités à celui de 1902, et de 14.922 unités à celui de 1901.

Les départements où les trois dernières années ont été les plus favorables à la proportion de naissances sont: la Gironde, qui a enregistré en 1903, 1902 et 1901, 191.300, qui ne dépassait pas 0,08 p. 100; ce le département comptant quatre années à excédents de décès: 1891, 1892, 1893 et 1900.

36 départements ont donné, en 1903, un excédent de décès; on en comptait 50 en 1902 et 33 en 1901. Par rapport à 1902, la diminution du nombre des naissances est générale: elle s'est élevée à 73 départements. Parmi les départements où les naissances ont été les plus faibles, nous citerons: le Nord, 1,41 naissances par 100 habitants; la Seine, 1,31; les Bouches-du-Rhône, 1,018; le Gard, 924; la Dordogne, 749.

Les départements où les naissances ont été les plus faibles en 1903 qu'en 1902, ceux dont l'augmentation est la plus forte sont: Morbihan, 7,0 naissances en plus; Lille-et-Vilaune, 4,94; Manche, 4,07; Corse, 3,50; Venge, 2,85.

La diminution du nombre des décès par rapport à 1902, ne porte que sur la moitié environ des départements; parmi les 40 dont elle a eu lieu, on compte plus de décès en 1903 qu'en 1902 dans six départements: Bouches-du-Rhône, 1,502 décès de plus; Dordogne, 617; Vaucluse, 532; Puy-de-Dôme, 500.

Parmi les 47 départements où le nombre des décès a diminué en 1903 par rapport à l'année précédente figurent les départements suivants: Aube, 1,000 décès de moins; Ardennes, 980; Ardèche, 970; Aisne, 960; Allier, 950; Alpes-Maritimes, 940; Alpes-de-Haute-Provence, 930; Alpes-du-Sud, 920; Ariège, 910; Aube, 900; Aude, 890; Basse-Normandie, 880; Bas-Rhin, 870; Bas-Pyrénées, 860; Bourgogne, 850; Bretagne, 840; Calvados, 830; Cantal, 820; Charente-Inférieure, 810; Cher, 800; Côte-d'Or, 790; Creuse, 780; Drôme, 770; Eure, 760; Eure-et-Loire, 750; Finistère, 740; Gers, 730; Gironde, 720; Hérault, 710; Ille-et-Vilaine, 700; Indre, 690; Indre-et-Loire, 680; Isère, 670; Jura, 660; Landes, 650; Loir-et-Cher, 640; Loire, 630; Loire-Inférieure, 620; Loiret, 610; Lot, 600; Lot-et-Garonne, 590; Maine-et-Loire, 580; Mayenne, 570; Meurthe-et-Moselle, 560; Meuse, 550; Morbihan, 540; Moselle, 530; Nièvre, 520; Nord, 510; Oise, 500; Orne, 490; Pas-de-Calais, 480; Puy-de-Dôme, 470; Pyrénées-Orientales, 460; Pyrénées-Méridionales, 450; Rhône, 440; Saône-et-Loire, 430; Sarthe, 420; Savoie, 410; Seine-et-Marne, 400; Seine-et-Oise, 390; Seine-Inférieure, 380; Somme, 370; Tarn, 360; Tarn-et-Garonne, 350; Vendée, 340; Vienne, 330; Vosges, 320; Yonne, 310.

Le général André, qui est un homme de bien, a été nommé ministre de la Guerre. C'est une bonne chose. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.

Le ministre de la Guerre a nommé un état-major. Mais il faut qu'il ait un état-major compétent.